

Un petit pas pour la Réunification, Un pas pour la visibilité bretonne de Nantes...



Communiqué n°CQP/2020-14 du 17 déc. 2020, Un petit pas pour la Réunification, un pas pour la visibilité bretonne de Nantes..

Cela n'aurait jamais dû être un événement, et pourtant : ce jour, jeudi 17 décembre 2020, à 11 heures, la municipalité de Nantes a fait hisser le Gwenn-ha-Du devant l'Hôtel de Ville.

Aussi anecdotique puisse-t-il paraître, cet événement est un pas en avant ; mais un pas qui traduit bien plus les interventions soutenues de militants bretons, avec à leurs têtes, Bretagne Réunie et le collectif « *A la Bretonne* » qu'une volonté sincère et affirmée de la Maire Johanna Rolland.

De cette petite promesse électorale respectée aujourd'hui, nous n'oublions toujours pas celle qui fut lancée lors des Municipales précédentes (2014) par Mme Rolland : la réintégration de la Loire-Atlantique à la région administrative Bretagne. Ceci est bien plus qu'une revendication, elle est une exigence !

CQP/2020-14 du 17 déc. 2020, Un petit pas pour la Réunification, un pas pour la visibilité bretonne de Nantes..

Ce que les uns appellent la Réunification de la Bretagne, n'est pour nous qu'une Réparation historique!

La partition de notre Bretagne ne repose que sur des volontés politiques françaises dont les conséquences continuent de peser lourdement sur notre Nation bretonne : économiquement, nous sommes affaiblis ; et outre le déni évident de démocratie, le temps poursuit l'érosion de notre identité et amenuise cette force qu'elle constitue, ce levier dont TOUS devrions tirer profit.

Il faudrait être bien candide pour se laisser envahir par la liesse !

Cet évènement n'est qu'un juste retour des choses ; on se demande même pourquoi il aura fallu autant de palabres pour un drapeau breton qui pavoise déjà devant le Château des Ducs de Bretagne ou au pied de la Tour Bretagne.

Ce nouveau mât portant notre Gwenn-ha-Du reste malheureusement un arbre qui continue de cacher la forêt de nos droits spoliés depuis des siècles.



Nul ne peut se satisfaire du recul de notre identité, de notre culture.

Inquiètes devraient être toutes personnalités de Bretagne de constater que ce qui constituait l'exception culturelle française devient le cadet des soucis de l'Exécutif dès lors que des mesures doivent être prises pour lutter contre une pandémie ;

Inquiètes devraient-elles être de constater l'ignorance d'une partie de leurs administrés ou l'indifférence d'autres. Combien de Nantais pensent-ils que leur ville n'est pas en Bretagne ? Combien sont-ils à avoir conscience qu'ils sont manipulés par les autorités françaises et les médias subventionnés pour promouvoir le négationisme (pourtant prohibé) pour constituer ce troupeau de citoyens dont l'Exécutif a besoin, besoin qui est aux antipodes des besoins fondamentaux de nos individualités. Nonobstant, nul prétendant œuvrer pour la cause publique ne peut agir ou cautionner tout acte ou toute décision allant à l'encontre des intérêts du Peuple !

De nos Libertés dont fait partie la libre expression de ce qui nous constitue intimement, notre Identité, du Droit international public spolié depuis 1532, nous, Parlementaires Bretons élus pour représenter et défendre les intérêts de la Nation bretonne et de son Peuple, ne pouvons accepter cette marginalisation systématique de notre identité et cet habituel déni de démocratie.

Madame Rolland : de cette pétition initiée par Bretagne Réunie que vous avez remise dans un placard de vos sous-sols, de ces signatures exigées par la loi française pour organiser un référendum sur le retour de la Loire-Atlantique auprès de ses quatre sœurs bretonnes que votre équipe municipale a choisi d'enterrer, rien ne peut empêcher toutes ces graines qui poussent aux cinq coins de Bretagne, se nourrissant de nutriments puisés dans nos racines et transpirant nos embruns, forgeant inexorablement une identité s'ancrant intimement, indépendamment de toutes volontés, pas même la nôtre.

CQP/2020-14 du 17 déc. 2020, Un petit pas pour la Réunification, un pas pour la visibilité bretonne de Nantes..

Du confinement imposé par Paris et constituant une atteinte profonde aux échanges vitaux que le Breton entretient avec son environnement, à notre identité empêchée, à cette interdiction de pouvoir décider nous-mêmes de ce qui est bon ou pas pour nous, ces atteintes perpétuelles à nos libertés sont contre nature et ne peuvent durer perpétuellement.

Puisse ce jour être annonciateur d'une prise de conscience sincère des élus de Bretagne quant aux réels besoins et droits fondamentaux auxquels prétendent les Bretons ; et puissent les esprits de nos ancêtres insuffler leur courage pour accompagner les Bretons sur la sente qui nous mène vers nos droits fondamentaux en qualité de peuple autochtone.

« *Unanet Evit Breizh* »

